



CTS du 9 Mars 2021

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Avant d'aborder l'ordre du jour :

- *Point de situation sur la réforme OTE ;*
- *Point sur le reclassement des agents des anciens services du développement économique des pôles « 3E » ;*
- *Échange sur le futur intranet des DREETS ;*
 - *Information sur le service civique dans les DI(R)ECCTE ;*
 - *Questions diverses.*

L'**UNSA** souhaite évoquer les conditions surréaliste dans lesquelles se déroule la mise en place de la réforme de l'organisation territoriale de l'État (O.T.E.).

Le Premier ministre, a décidé de relancer cette réforme engagée par son prédécesseur sans tenir compte, ni de la résilience des services pendant le confinement (prise en charge de 9 millions de salariés dans le cadre de l'activité partielle), ni de l'opposition unanime réitérée par les organisations syndicales.

L'**UNSA** rappelle à nouveau dans cette instance, **le vote unanime** de toutes les organisations syndicales **CONTRE** le projet de décret de création des DREETS/DEETS et DDETS/DDETSPP au CSFPE du 16 novembre 2020, puis au CTM Travail/emploi du 25 novembre puis enfin au CTS des DIRECCTE et des DIECCTE, le 30 novembre 2020.

Ainsi, à moins d'un mois de la mise en place des DREETS/DEETS (Outre Mer) et des DDETS/DDETSPP, nos services sont engagés dans une réforme majeure, en pleine crise sanitaire et économique, qui impacte fortement les services des DIRECCTE et des DIECCTE.

L'improvisation est totale, les CTSD sont convoqués en urgence pour être consultés sur les arrêtés d'organisation sans que des études d'impact n'aient été réalisées. Dans de nombreux départements, les micro-organigrammes ne mentionnent toujours pas, de manière explicite, la ligne hiérarchique DGT/DREETS et DDETS/PP ou DEETS, censée pourtant, protéger les agents de l'inspection du travail de pressions indues. Outre le fait que les SGC sont débordés et rencontrent des difficultés de fonctionnement, la mise en place des plateformes MOE sont reportées...

De plus, les agents qui sont en travail à distance depuis un an, n'ont pas été associés à ce processus de réorganisation. Comment peuvent-ils se projeter dans la future organisation que le gouvernement veut mettre en place dans quelques semaines ? Ils sont pourtant les premiers concernés et les ministres de tutelle comptent sur eux pour adhérer et s'impliquer dans ces réorganisations.

Pour tenter de pallier cet écueil majeur, qui risque de mettre à mal la cohésion des équipes qui, faut-il le rappeler, ne se connaissent absolument pas, certains préfigurateurs tentent maladroitement de mettre en place des questionnaires pour le moins inadaptés et infantilisants.

L'UNSA dénonce, **un dialogue social confisqué** au regard d'un calendrier surréaliste pour une opération de grande ampleur qui n'a été soumise à aucune concertation réelle et sans la participation des agents.

L'UNSA demande que les conventions de gestion signées entre les DIECCTE ET DIRECCTE/UD et les SGC jusqu'au 31 mars, soient reconduites par des contrats de service avec les nouveaux intitulés de services après le 1er avril.

Le 16 Mars prochain, les membres du CTS ont été convoqués pour un groupe de travail conjoint avec les représentants du personnel siégeant au comité technique des Directions Départementales Interministérielles.

L'UNSA a saisi l'administration pour lui faire part de son étonnement face à l'organisation d'un groupe de travail à 15 jours de la mise en place des DREETS/DEETS et des DDETS/PP. Elle vous a demandé par mail, l'ordre du jour et l'objet de ce groupe de travail qui ne figure pas dans la convocation. Sans réponse à ce jour, l'UNSA réitère ses questions aujourd'hui.

L'entêtement gouvernemental de mener cette réforme à son terme, en pleine pandémie, installe le ressenti d'un amateurisme administratif, sans précédent, d'un mépris pour les services et les agents. Priorité est ainsi donnée au respect de l'agenda, au risque de provoquer, « quoi qu'il en coûte », des dégâts humains irréversibles mais, tout en pratiquant un dialogue social de façade, c'est à dire dégradé !

Pour conclure, l'état d'urgence sanitaire et la pression sur les services induits par la crise économique auraient dû permettre de ré-interroger le bien fondé de cette réforme mais l'entêtement politique confine à l'aberration.



Décidément le «jour d'après »

ressemble trait pour trait

au « jour d'avant » !

L'UNSA vous remercie de votre attention.



*Ni CONTESTATION STÉRILE,
Ni ACCOMPAGNEMENT DOCILE !*